



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

Le programme de développement agricole du Tarn. Discussion par  
L. Malassis  
G. Joly

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Joly G. Le programme de développement agricole du Tarn. Discussion par L. Malassis. In: Économie rurale. N°99-100, 1974. Le développement agricole en France. pp. 89-99;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1974.2278>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1974\\_num\\_99\\_1\\_2278](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1974_num_99_1_2278)

---

Fichier pdf généré le 26/03/2019

## Résumé

Constatant qu'il existe des facteurs de développement sur lesquels les organisations agricoles du département ont un pouvoir réel et direct, les professionnels ont pensé qu'à ce niveau, il convenait de formuler des propositions concrètes afin de tirer le meilleur parti possible des moyens en place.

Il leur est apparu également nécessaire d'établir, par une concertation plus large, une certaine complémentarité entre toutes les organisations agricoles afin de mener des actions convergentes vers un objectif commun clairement défini et accepté par tous.

Enfin, ce programme de développement devait avoir pour finalité, l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs. Il devait notamment tendre à faire progresser le niveau de revenu de la population agricole, et faire de l'agriculture un secteur attractif pour les jeunes.

La méthode employée

L'objectif de la première étape est de poser les problèmes de l'agriculture tarnaise de 1970 et de faire le point sur la situation. Elle amorce une mise en mouvement des organisations agricoles du département pour réfléchir et définir un programme agricole départemental.

Le but de la deuxième étape est de définir les grandes orientations du programme à établir. Elle s'est concrétisée par la constitution d'un dossier « Propositions pour un programme de développement agricole ».

La troisième étape permet de constituer l'établissement d'un avant-projet du programme départemental, en formulant des alternatives afin de ne pas rester prisonnier d'une certaine tendance. Au cours de la quatrième étape, des décisions sont prises sur les objectifs à retenir et les actions à mettre en œuvre par le programme départemental.

Le programme retenu distingue :

— les « actions d'entraînement », prioritaires, jugées les plus propres à avoir un effet d'entraînement sur l'économie agricole tarnaise. Ces actions sont :

a) les productions : viticulture, luzerne graine, graminées fourragères, tabac, oléagineux, porcins, bovins viande, ovins lait.

b) les structures : opérations groupées d'aménagement foncier, agriculture de groupe, plans de développement de l'exploitation, groupements fonciers agricoles, irrigation, échanges amiables, infrastructure.

c) la formation et l'information : établissement de programmes de développement dans le cadre de groupements locaux, formation des agriculteurs et des responsables agricoles.

Les actions « d'accompagnement » sont jugées moins importantes. Les critères de choix ont été : les débouchés assurés par contrats, le nombre d'agriculteurs intéressés, la bonne rentabilité des opérations, les techniques bien au point, la possibilité d'adaptation rapide, la modernisation des exploitations.

Les structures du développement

La mise en application de ce programme exige des organismes existants un effort accru pour répondre aux besoins nouveaux des agriculteurs qui voudront s'engager dans les voies proposées. L'essentiel est donc d'harmoniser les stratégies des différents organismes toutes orientées vers la réalisation du programme commun.

Un comité de développement agricole du Tarn (CODAT) a été créé. Il est composé de représentants : des organismes agricoles à vocation départementale, des organismes de service et de l'administration. Il a pour tâche essentielle de veiller à ce que les conditions indispensables pour atteindre les objectifs soient réunies : coordination ; concertation, information ; financement.

Il fait périodiquement le bilan des opérations et organise un carrefour annuel pour permettre l'harmonisation des différentes actions.

## Abstract

The development programme in the Tarn department - The professional advisors, noting that there exist development factors over which the department's agricultural organisations have a direct influence, realised that concrete proposals should be formulated at this level, in order to obtain the greatest possible results from existing means.

It also seemed to them necessary to establish, by means of greater collaboration, a certain complementarity between all the farming organisations in order to carry out operations converging on a

Finally the aim of this development programme should be to improve the farmers' living conditions, especially to increase the income from farming and make farming attractive for young people.

2. The method used :

There are to be four stages :

The aim of the first stage was to define the problems of farming in the department in 1970 and sum up the situation. It began to encourage the farming organisations in the department to think about and define a department agricultural programme.

The aim of the second stage was to define the main lines to be taken into account by the programme. It took the concrete form of a file : « Proposals for an agricultural development programme ».

The third stage enabled a preliminary outline of a departmental programme to be defined, giving alternatives so as not to be limited to one tendency.

During the fourth stage decisions were made

ning the objectives selected and the action to be taken by the departmental programme.

The programme selected emphasises :

— forms of action that are to have priority since they are considered capable of having greater general influence on the agriculture of the Tarn department. These forms of action are :

(a) the crops produced : winegrowing, lucern seed, graminaceae for fodder, tobacco, oil-producing plants, pigs, cattle for beef, ewes for milk.

(b) the structures : grouped land development schemes, group farming, plans for farm development, agricultural land groups, irrigation, voluntary exchange of land, substructure.

(c) training and information : the setting up of development programmes in the framework of local groups, the training of the farmers and agricultural leaders.

The « accompanying » forms of action were judged less important. The criteria were : markets, ensured by contracts, the number of farmers concerned, the profitability of the operation, the degree of perfection of the techniques, the possibility of rapid adaptation, the modernisation of the farms.

3. The Structures of Development.

The implementation of the programme requires of the existing bodies an increased effort to satisfy the needs of the farmers who would like to take up these proposals. It is therefore essential that the strategies of the different bodies should be harmonised and directed towards the realisation of the agreed programme. A Tarn Agricultural Development Committee (CODAT) was set up. It is composed of representatives of the departmental farming organisations, advisory bodies, and civil servants.

Its main task is to see that the conditions necessary for these objectives to be attained should exist side by side : coordination, concertation and information, finance.

From time to time it takes stock of these operations and organises an annual round-table to facilitate the harmonisation of the different forms of action.

# Le programme de développement agricole du Tarn

PAR G. JOLY, CHEF DU SERVICE ECONOMIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Constatant qu'il existe des facteurs de développement sur lesquels les organisations agricoles du département ont un pouvoir réel et direct, les professionnels ont pensé qu'à ce niveau, il convenait de formuler des propositions concrètes afin de tirer le meilleur parti possible des moyens en place.

Il leur est apparu également nécessaire d'établir, par une concertation plus large, une certaine complémentarité entre toutes les organisations agricoles afin de mener des actions convergentes vers un objectif commun clairement défini et accepté par tous.

Enfin, ce programme de développement devait avoir pour finalité, l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs. Il devait notamment tendre à faire progresser le niveau de revenu de la population agricole, et faire de l'agriculture un secteur attractif pour les jeunes.

## La méthode employée

L'objectif de la première étape est de poser les problèmes de l'agriculture tarnaise de 1970 et de faire le point sur la situation. Elle amorce une mise en mouvement des organisations agricoles du département pour réfléchir et définir un programme agricole départemental.

Le but de la deuxième étape est de définir les grandes orientations du programme à établir. Elle s'est concrétisée par la constitution d'un dossier « Propositions pour un programme de développement agricole ».

La troisième étape permet de constituer l'établissement d'un avant-projet du programme départemental, en formulant des alternatives afin de ne pas rester prisonnier d'une certaine tendance.

Au cours de la quatrième étape, des décisions sont prises sur les objectifs à retenir et les actions à mettre en œuvre par le programme départemental.

Le programme retenu distingue :

— les « actions d'entraînement », prioritaires, jugées

les plus propres à avoir un effet d'entraînement sur l'économie agricole tarnaise. Ces actions sont :

a) *les productions* : viticulture, luzerne graine, graminées fourragères, tabac, oléagineux, porcins, bovins viande, ovins lait.

b) *les structures* : opérations groupées d'aménagement foncier, agriculture de groupe, plans de développement de l'exploitation, groupements fonciers agricoles, irrigation, échanges amiables, infrastructure.

c) *la formation et l'information* : établissement de programmes de développement dans le cadre de groupements locaux, formation des agriculteurs et des responsables agricoles.

Les actions « d'accompagnement » sont jugées moins importantes. Les critères de choix ont été : les débouchés assurés par contrats, le nombre d'agriculteurs intéressés, la bonne rentabilité des opérations, les techniques bien au point, la possibilité d'adaptation rapide, la modernisation des exploitations.

## Les structures du développement

La mise en application de ce programme exige des organismes existants un effort accru pour répondre aux besoins nouveaux des agriculteurs qui voudront s'engager dans les voies proposées. L'essentiel est donc d'harmoniser les stratégies des différents organismes toutes orientées vers la réalisation du programme commun.

Un comité de développement agricole du Tarn (CODAT) a été créé. Il est composé de représentants : des organismes agricoles à vocation départementale, des organismes de service et de l'administration.

Il a pour tâche essentielle de veiller à ce que les conditions indispensables pour atteindre les objectifs soient réunies : coordination ; concertation, information ; financement.

Il fait périodiquement le bilan des opérations et organise un carrefour annuel pour permettre l'harmonisation des différentes actions.

## THE DEVELOPMENT PROGRAMME IN THE TARN DEPARTMENT

The professional advisors, noting that there exist development factors over which the department's agricultural organisations have a direct influence, realised that concrete proposals should be formulated at this level, in order to obtain the greatest possible results from existing means.

It also seemed to them necessary to establish, by means of greater collaboration, a certain complementarity between all the farming organisations in order to carry out operations converging on a common, clearly defined and generally agreed objective.

Finally the aim of this development programme should be to improve the farmers' living conditions, especially to increase the income from farming and make farming attractive for young people.

### 2. The method used :

There are to be four stages :

The aim of the first stage was to define the problems of farming in the department in 1970 and sum up the situation. It began to encourage the farming organisations in the department to think about and define a department agricultural programme.

The aim of the second stage was to define the main lines to be taken into account by the programme. It took the concrete form of a file : « Proposals for an agricultural development programme ».

The third stage enabled a preliminary outline of a departmental programme to be defined, giving alternatives so as not to be limited to one tendency.

During the fourth stage decisions were made concern-

ing the objectives selected and the action to be taken by the departmental programme.

The programme selected emphasises :

— forms of action that are to have priority since they are considered capable of having greater general influence on the agriculture of the Tarn department. These forms of action are :

(a) *the crops produced* : winegrowing, lucern seed, graminaceae for fodder, tobacco, oil-producing plants, pigs, cattle for beef, ewes for milk.

(b) *the structures* : grouped land development schemes, group farming, plans for farm development, agricultural land groups, irrigation, voluntary exchange of land, substructure.

(c) *training and information* : the setting up of development programmes in the framework of local groups, the training of the farmers and agricultural leaders.

The « accompanying » forms of action were judged less important. The criteria were : markets, ensured by contracts, the number of farmers concerned, the profitability of the operation, the degree of perfection of the techniques, the possibility of rapid adaptation, the modernisation of the farms.

### 3. The Structures of Development.

The implementation of the programme requires of the existing bodies an increased effort to satisfy the needs of the farmers who would like to take up these proposals. It is therefore essential that the strategies of the different bodies should be harmonised and directed towards the realisation of the agreed programme.

A Tarn Agricultural Development Committee (CODAT) was set up. It is composed of representatives of the departmental farming organisations, advisory bodies, and civil servants.

Its main task is to see that the conditions necessary for these objectives to be attained should exist side

by side : coordination, concertation and information, finance.

From time to time it takes stock of these operations and organises an annual round-table to facilitate the harmonisation of the different forms of action.

## Pourquoi un programme de développement ?

Un certain découragement frappe les agriculteurs. Le phénomène n'est pas nouveau... Il est simplement amplifié par le fait que les exigences de l'agriculture moderne provoquent une augmentation des charges : engrais, matériel, main-d'œuvre, tandis que les revenus progressent dans l'ensemble plus lentement malgré les gains dus à la productivité ou à l'amélioration des structures.

C'est pourquoi, les responsables des organisations agricoles du Tarn ont jugé nécessaire de réagir et de dire qu'un avenir est possible pour les agriculteurs de ce département, à condition d'utiliser pleinement les moyens permettant d'assurer cet avenir. Ils ont décidé qu'il était indispensable d'organiser les actions dans le cadre d'un Programme de Développement Agricole départemental.

Constatant qu'il existe des facteurs de développement sur lesquels les organisations agricoles du département ont un pouvoir réel et direct, les professionnels ont pensé qu'il convenait, à ce niveau, de formuler des propositions concrètes, afin de tirer le meilleur parti possible des moyens en place.

Il leur est apparu également nécessaire d'établir, par une concertation plus large, une certaine complémentarité entre toutes les organisations agricoles afin de mener des actions convergentes vers un objectif commun clairement défini et accepté par tous. Le cloisonnement entre les organismes qui constitue un frein à l'efficacité de leurs actions respectives, devait être supprimé.

Enfin, ce programme de développement devait avoir pour finalité l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs, et notamment tendre à faire progresser le niveau de revenu de la population agricole, faire de l'agriculture un secteur attractif pour les jeunes.

Tels sont, rapidement énumérés, les buts essentiels que se fixaient les responsables professionnels agricoles du Tarn, au début de l'été 1970 au moment où ils décidaient de lancer l'opération.

Conçue avec l'aide méthodologique de la SARES, cette opération s'est déroulée en quatre étapes dont les buts respectifs étaient l'établissement d'un diagnostic sur la situation de l'agriculture ; la définition des grandes orientations du développement ; l'élaboration du programme ; la prise de décision et les choix.

### PREMIERE ETAPE

La première étape a pour but de poser les problèmes de l'agriculture tarnaise de 1970 et a fait le point sur la situation de celle-ci.

Des informations de deux sortes ont été réunies : d'une part, des données sur la situation économique et sociale, d'autre part, des avis et préoccupations de dirigeants agricoles.

Deux recherches ont alors été menées simultanément.

L'une, dénommée « *approche socio-économique* » réalisée par une équipe de techniciens départementaux (du SUAD, de divers organismes agricoles et de l'administration), a été la synthèse des études et des données statistiques existantes. Elle a été l'occasion de rassembler des éléments parfois épars ou plus ou moins accessibles.

La deuxième recherche, dénommée « *approche psycho-sociologique* », a été réalisée par du personnel de la Société d'Etudes. Elle a consisté en entretiens auprès des dirigeants agricoles.

Cette approche n'a cependant pas pour seul but de recueillir de l'information. « Au moins aussi important est le souci de sensibiliser, de mobiliser les responsables des organisations agricoles. »

« Elle a été l'amorce d'un processus de mise en mouvement des organisations agricoles du département pour réfléchir et définir un programme agricole départemental. »

La présentation de l'approche psycho-sociologique précise : « Cette approche reflète le point de vue des dirigeants. C'est donc le point de vue des agriculteurs les plus dynamiques qui est exprimé ici. Faute de temps et de moyens les agriculteurs de base n'ont pas été enquêtés (1). »

De plus, à la mi-novembre 1970, une session de deux jours a réuni une vingtaine de responsables agricoles du département.

Les résultats de ces deux approches et de la session constituent un dossier commun, intitulé « *l'Agriculture Tarnaise s'interroge* » (2), étude particulièrement approfondie de la situation et des problèmes tarnais ayant l'originalité d'associer les données humaines (résultats des entretiens) et les données économiques.

L'ampleur de ces résultats ne permet pas de les détailler. Un tableau provisoire de synthèse des problèmes (tableau A) regroupe et classe les questions que les dirigeants agricoles présents à « la session des dirigeants » ont jugées importantes. Ce tableau prendra tout son intérêt quelques pages plus loin.

(1) Cette précision ne concerne que la première étape de l'« opération-Tarn », c'est-à-dire sa mise en route.

(2) Sur le schéma général, ce dossier est dénommé « Dossier A » et les deux approches sont représentées par deux rectangles.

## DEUXIEME ETAPE

### Dossier « Propositions pour un programme de développement agricole »

Le but de la deuxième étape est de définir les grandes orientations que devait prendre le programme à établir.

Elle commence par une « journée de lancement » qui réunit plus de deux cents participants, dont en particulier l'ensemble des responsables agricoles du département, c'est-à-dire une majorité d'agriculteurs, et où s'expriment de nombreux points de vue sur le Développement. Cette journée est destinée à présenter les buts de l'« Opération-Tarn » et à la faire connaître.

Ensuite, chaque organisme mène une réflexion sur ses propres problèmes et objectifs, intitulée « réflexion par branches ».

#### SCHEMA A

Les finalités	Les contraintes	Les objectifs à atteindre (dans le souci d'optimiser les investissements)	Les conditions de réalisation des objectifs
<p>1. <i>Améliorer le revenu</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'augmenter</li> <li>• mieux le répartir</li> </ul>	<p>1. <i>Le marché</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix</li> <li>• Distribution</li> </ul>	<p>1. <i>Choix des productions en fonction du marché et effort à faire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Productions déficitaires</li> <li>• Produits animaux</li> <li>• Vigne</li> <li>• Semence</li> </ul>	<p>— Industrialisation</p>
<p>2. <i>Améliorer les conditions de vie</i></p>	<p>2. <i>Les hommes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Défaitisme des agriculteurs</li> </ul>	<p>2. <i>Valorisation du produit</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par l'approvisionnement</li> <li>• par l'organisation de la production</li> <li>• par la transformation</li> <li>• par la commercialisation</li> </ul>	<p>— Financement</p> <p>— Coordination des investissements</p>
<p>3. <i>Maintenir le plus grand nombre possible de gens dans le département et de jeunes efficaces dans l'agriculture</i></p>		<p>3. <i>Aménagement de l'espace rural</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipements collectifs</li> <li>• Irrigation</li> <li>• Restructuration foncière</li> <li>• Zonage</li> </ul>	<p>— Maintien de l'IVD</p>
		<p>4. <i>Formation des hommes</i></p> <p>Réorienter les organismes chargés de promouvoir le développement</p>	

## TROISIEME ETAPE

Une session « carrefour », destinée à présenter les résultats obtenus, aboutit enfin à l'établissement en juin 1971 du dossier « Propositions pour un programme de Développement agricole du Tarn » (3).

« Ce document réunit les grandes options et les grandes orientations retenues par les responsables, assorties d'un certain nombre de propositions relatives aux moyens à mettre en œuvre. »

Il ne contient aucune donnée chiffrée, ni aucune donnée particulière liée à la situation locale (objectifs de rendements, de production en quantité ou en valeur, prix, localisation des productions, débouchés).

*Un bon résumé du texte est fourni par la lecture du graphe B* qui lui est étroitement lié (les numéros des cases du graphe sont ceux des chapitres et alinéas du texte). Ce graphe a pour autre intérêt d'être en lui-même une *représentation très synthétique* des questions soulevées dans le département et des liens qui les unissent. Les lignes continues qui relient les cases indiquent qu'une liaison logique existe entre elles. Les cases appartiennent à deux ensembles :

— *une pyramide* : le sommet est la « finalité » du développement ; les trois étages intermédiaires sont les « grands objectifs », les « objectifs » et les « actions » ; la base est l'ensemble des « moyens » retenus pour l'atteindre ;

— *un ensemble de cases horizontales* : elles représentent les « conditions » dont dépendent les « objectifs », les « actions » et les « moyens » de la pyramide.

Cet ensemble est à deux niveaux : l'un général (cases A, B, C) ; l'autre plus particulier (cases de la marge droite du graphe).

Il faut bien remarquer que chacune des grandes « Conditions » (cases A, B, C) n'influence pas seulement le niveau de la pyramide où elle est placée, mais l'ensemble de la pyramide. L'ensemble des cases des « conditions » est superposé à celui de la pyramide et pourrait l'être dans n'importe quelle autre position que celle représentée sur le graphe.

### Comparaison du tableau A et du graphe B.

Le graphe B est un tableau de synthèse de même nature que le tableau A établi six mois plus tôt. Ce graphe est cependant beaucoup plus élaboré.

*Leur comparaison montre tout le travail de synthèse réalisé* par les responsables agricoles concernés, au cours des premiers mois de l'étude, et facilite la compréhension de l'un et l'autre en mettant en évidence les questions que pose leur établissement.

Ainsi, par exemple, la « formation des hommes » classée comme « objectifs » dans le tableau A est classée comme « condition » dans le graphe. Tandis que des « conditions » (l'industrialisation, l'IVD) deviennent respectivement « objectif » et « moyens » dans le graphe.

### Dossier « Résultats des travaux de groupe »

La troisième étape a consisté en *l'établissement de l'avant projet de programme départemental*.

Au début de cette étape, *les sessions par régions naturelles* ont été le moment privilégié d'information des « agriculteurs de base » sur l'établissement du programme et ont été pour eux la principale occasion d'exprimer leurs préoccupations et leurs avis.

*Des commissions* ont ensuite été organisées puis réparties en *groupes de travail*.

Leur but est d'approfondir les « propositions » très générales contenues dans le Dossier B, de fournir des propositions précises et concrètes (objectifs chiffrés de rendements, productions, surfaces, zones de production, etc...) sous la forme *d'un projet de programme par sujet* et par groupe.

« Ces groupes de travail sont animés par un agriculteur assisté d'un technicien. Ils sont aussi largement que possible ouverts à toutes les personnes ayant une compétence sur les sujets traités. Se sont ainsi retrouvés des agriculteurs, des représentants de l'Administration, de la Recherche, des Instituts, des Organismes de service de la profession, des Entreprises commerciales, coopératives et privées » (4).

Les projets de programmes des groupes constituent le troisième dossier dont l'introduction insiste sur le caractère exceptionnel, « fruit d'une vaste et réelle collaboration » (5).

L'ampleur des recherches et le nombre d'informations chiffrées qu'il contient ne permettent pas de les détailler ici. Certains points sont cependant à noter.

#### 1. *Le plan du document.*

C'est la liste des sujets étudiés par les groupes (voir annexe 1).

#### 2. *Chaque rapport des groupes comporte :*

— *une étude des coûts des actions proposées* (du moins quand leur évaluation était possible ou avait un sens).

Les rapports sont généralement bâtis sur *le plan commun* suivant : la situation présente, les objectifs retenus, les actions et moyens à mettre en œuvre, et le coût de l'opération.

A la fin du document, un tableau synthétique rassemble en quelques pages l'essentiel des résultats, il a été ensuite repris pour présenter le programme final.

(3) Dénommé « Dossier B » sur le schéma général.

(4) La qualification de « mixte » dans le schéma général oppose ces commissions formées de membres de toutes origines aux commissions de la « Réflexion par branche » spécifiques à chaque organisme.

(5) Intitulé « Avant-projet de programme » sur le schéma général.



## QUATRIEME ETAPE

### Le programme de développement agricole tarnais

La quatrième étape a consisté dans la prise de décision sur les objectifs à retenir, les actions à entreprendre et les moyens à mettre en œuvre par le programme départemental.

Ces décisions ont été prises lors d'une session des responsables agricoles, en décembre 1971.

Le programme retenu distingue : les « actions d'entraînement », prioritaires, jugées les plus propres à avoir un effet d'entraînement sur l'économie agricole tarnaise et les « actions d'accompagnement », jugées moins importantes.

### Les structures du développement

#### AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

La mise en place de structures spécifiques pour mener à bien la réalisation du programme s'impose à l'esprit en raison de la nécessaire coordination qu'une telle entreprise implique. Cela ne signifie pas pour autant que les organismes existants vont se trouver dépossédés du rôle joué jusqu'à présent. Il s'agit au contraire d'organiser la concertation de tous les responsables des organisations agricoles afin de réfléchir et de décider ensemble, en fonction des objectifs poursuivis, des mesures à prendre.

En tout état de cause, la mise en application du programme exige, des organismes économiques ou de service, un effort accru pour répondre aux besoins nouveaux des agriculteurs qui voudront s'engager dans les voies proposées. L'objet de ces nouvelles structures est donc d'harmoniser les stratégies des différents organismes toutes orientées vers la réalisation du programme commun.

Il convient à cet égard que soient remplies quelques fonctions essentielles afin d'assurer la progression cohérente de l'opération entreprise. Le schéma d'organisation qui suit s'attache essentiellement à décrire les structures nouvelles qu'il est nécessaire de mettre en place. Le rôle spécifique des organismes agricoles dont l'importance essentielle a été rappelée, se trouvent implicitement inclus à tous les niveaux dans toutes les instances et particulièrement sur le terrain.

#### 1 - Fonction coordination-décision

Un Comité de Développement Agricole du Tarn (CDAT), ayant pour but la mise en œuvre du programme, est créé. Il a pour tâche essentielle de veiller à ce que les conditions indispensables pour atteindre les objectifs soient réunies : coordination ; concertation, information ; financement.

Il fait périodiquement le bilan de l'opération et organise un carrefour annuel pour permettre l'harmonisation des différentes actions.

Ce comité est composé de représentants : des organismes agricoles à vocation départemental, des organismes de service, de l'administration.

Les critères du choix ont été : les débouchés assurés par contrats ; le nombre d'agriculteurs intéressés ; la bonne rentabilité des opérations ; les techniques bien au point ; la possibilité d'adaptation rapide et la modernisation des exploitations.

Les actions et objectifs retenus sont présentés d'une façon synthétique sous la forme d'un tableau. Ce tableau présente pour chaque question étudiée :

— la situation présente ; les objectifs et les délais correspondants ; les actions à entreprendre : « stratégie » ; les moyens à mettre en œuvre, au niveau des groupements et au niveau départemental ; les conséquences en personnel et en coût et l'origine du financement.

#### Le secrétariat du CDAT

Sur le plan matériel, le secrétariat du comité de développement agricole du Tarn est assuré par le service économique de la Chambre d'agriculture, lequel aurait également pour mission de suivre la réalisation du programme et d'élaborer, puis de tenir à jour, le tableau de bord de l'agriculture tarnaise.

#### 2 - Fonction animation-recherche

Il importe que les différentes actions entreprises soient suivies de près par des gens très au courant des problèmes pratiques et techniques qui se posent à l'occasion de leur réalisation.

Il apparaît que la meilleure façon de suivre ces actions est de prolonger la mission de certaines commissions, organisées en vue de l'étude détaillée du programme qui, rassemblant les compétences les plus diverses ont fait un excellent travail. Les principales commissions à maintenir ou à créer, sont : la commission production et commercialisation, la commission aménagements concertés et la commission financement.

#### 3 - Fonction réalisation-exécution

Il paraît indispensable également de disposer de quelques « outils » plus adaptés pour la réalisation de ce programme.

a) Une association syndicale autorisée à l'image de celle qui existe en Aveyron sous le titre d'Association Départementale de Rénovation Rurale en Aveyron (ADRA), fondée sur la loi du 24 juin 1865, semblerait convenir particulièrement pour : étudier la réalisation de travaux concernant l'amélioration des exploitations agricoles et l'application des techniques nouvelles ; centraliser toutes les demandes individuelles ou pluri-individuelles d'aménagement des exploitations.

Une association syndicale autorisée serait un instrument intermédiaire entre les programmes de développement des exploitations et les organismes régionaux, nationaux ou communautaires susceptibles d'apporter une aide dans le domaine du financement.

b) Une association d'aménagement est nécessaire pour compléter l'action de l'association syndicale autorisée notamment pour l'étude et la réalisation directe ou indirecte des programmes tendant à l'aménagement et à la mise en valeur de l'espace rural.

### **AU NIVEAU CANTONAL OU INTERCANTONAL**

La structure à mettre en place s'inspire de celle qui est retenue à l'échelon du département sans cependant la reproduire exactement. Les conseillers agricoles du secteur auront un rôle de premier plan à jouer pour aider les agriculteurs à prendre en charge les différentes fonctions.

#### *1 - Fonction-coordination*

Un comité de développement aura essentiellement une mission de concertation, information, coordination.

#### *2 - Fonction-animation*

L'animation passe par ceux qui ont un contact étroit avec les agriculteurs GVA, CIVAM, CETA...

Les conseillers doivent contribuer à mettre les agriculteurs « en route », notamment par le biais de l'établissement de programmes de groupements

dont l'effet mobilisateur paraît certain. Les programmes de ces groupes doivent s'inscrire dans le cadre du programme départemental.

#### *3 - Fonction-réalisation*

Le programme d'exploitation constituera au niveau de l'agriculteur, l'élément de base permettant l'application réelle du programme départemental.

Ces programmes d'exploitation détermineront l'orientation pour chaque unité sur les 5 ans à venir en définissant les moyens de production à mettre en œuvre, les moyens financiers à mobiliser, la destination des produits sur le plan commercial.

Les choix se feront en tenant compte des possibilités offertes par le programme départemental.

Sur le terrain, l'étude des programmes sera assurée par les conseillers polyvalents en liaison avec les conseillers spécialisés par production ou par structure.

Des groupes de réalisation : entraide, banque de travail, CUMA GAEC, permettront aux exploitants d'obtenir de meilleures structures de production, la participation dans une coopérative réalisant pour beaucoup d'entre eux, le prolongement naturel de l'exploitation.

## **Les programmes locaux**

### **POURQUOI DES PROGRAMMES LOCAUX ?**

Par le programme départemental, quelques grandes options orientent l'action des organisations professionnelles agricoles.

Encore faut-il que les groupes locaux de la vulgarisation, du syndicalisme, des organismes économiques, et à travers eux les exploitants agricoles du département, aient la possibilité d'en avoir connaissance et d'en tenir compte dans l'établissement de leur programme.

#### *Comment établir des programmes locaux ?*

Plusieurs expériences d'élaboration de programmes locaux ont permis de dégager une méthode que nous allons essayer de définir sommairement.

### **Connaissance de la région à partir de la connaissance des exploitations**

Ce principe est fondamental, il supporte toute la méthodologie proposée. Cette connaissance est nécessaire pour les agriculteurs, pour les responsables, pour les techniciens ou animateurs. Elle englobe des caractéristiques agronomiques et climatiques de la région mais également les données humaines et économiques. Pour les agriculteurs, elle permet de mettre en œuvre le raisonnement économique à partir de leur propre situation. Pour les responsables, seule la connaissance des exploitations et des besoins exprimés peut leur permettre de répondre aux problèmes posés par des actions correctement définies.

Mais si l'on vise à promouvoir une région déterminée, il est important de tenir compte du plus grand nombre possible d'individus. La participation

du plus grand nombre n'est possible que si, au départ, on a pris soin de les intéresser tous. Mieux vaut une enquête réduite chez un maximum, qu'une enquête complète chez quelques-uns arbitrairement choisis.

## **PHASE D'ETUDE DES RESULTATS DE L'ENQUETE**

### **Présentation en réunion générale**

Cette présentation doit se situer aussi proche que possible du passage des enquêteurs. Son but est de faire connaître à tous les adhérents les résultats globaux. Elle doit également faire prendre conscience du fait que l'ensemble du groupement est « dans le coup » et a des problèmes « en commun ».

### **Présentation aux administrateurs**

Cette phase a pour but de permettre aux membres du Conseil d'Administration de connaître les caractéristiques principales de leur groupement. Il leur appartient à la suite de cette étude : de mettre en évidence les problèmes importants pour lesquels il est nécessaire de créer des commissions de recherche, et de fixer à ces commissions un cadre de travail.

### **Travaux des commissions**

Elles seront composées de quelques administrateurs et d'adhérents ayant une spécialisation en rapport avec l'objet de la commission (production dominante, responsabilité professionnelle...). Il convient de veiller à ce que chaque quartier, ou commune, soit représenté par au moins un membre. Il est important également de solliciter la participation d'un technicien spécialisé.

Le travail de ces commissions a pour but :

— d'approfondir la situation actuelle : importance de la production, rendements, produit, charges, méthodes de cultures, variétés, fumures, désherbage, commercialisation...

— de prévoir les objectifs possibles et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, ainsi que les exploitations concernées (voir fiche « comment utiliser le listing » éditée par la FNGVPA).

Les techniciens doivent susciter la participation de tous et se contenter d'apporter les renseignements techniques ou économiques dont le groupe a besoin.

Ils peuvent obtenir ces renseignements : auprès des organismes spécialisés, techniques ou économiques, qu'ils peuvent faire intervenir sous réserves que ces interventions respectent la méthode de participation utilisée ; dans le programme départemental ; au cours de voyages d'études organisés à cet effet...

Il est important de rechercher et de faire connaître les informations que l'on peut trouver ailleurs que sur le terrain. Elles concernent les marges de progrès possible : il est utile pour se fixer des objectifs, de savoir jusqu'où on peut aller, c'est-à-dire de connaître les rendements techniques optimum et les moyens engagés pour les atteindre. Les informations concernent aussi les objectifs définis dans le programme départemental également.

Dans cette phase, il ne s'agit pas seulement d'apporter des améliorations à ce qui existe, encore faut-il savoir si ce qui existe est bon et s'il n'y a pas des changements à introduire, mais il faut de plus, provoquer le changement de dimension fondamentale qui permet après avoir vu les détails, de considérer l'ensemble.

#### **Etude dans les quartiers**

Ces réunions ont pour but de permettre à tous les adhérents : de connaître les résultats de l'enquête et de se situer par rapport au groupe ; d'émettre leurs suggestions quant aux solutions possibles ; de prendre connaissance et de discuter les propositions des commissions.

Il ressort de ce qui précède, qu'un programme pluriennal d'action est la résultante d'une réflexion de tous, qui ne peut être valable que s'il est reconnu comme tel par le plus grand nombre.

#### **Remise des résultats individuels**

Il s'agit d'une remise des résultats à domicile pour : permettre à l'exploitant de mieux connaître son exploitation ; et remettre en question ses normes techniques, son système si besoin est.

#### **Réunion du Conseil d'administration pour déterminer les priorités**

Pour être efficace, le programme doit tenir compte des moyens que l'on a pour le mettre en œuvre et surtout des moyens d'animation. Le souhaitable n'est pas toujours le possible et il convient de se souvenir que le meilleur programme est celui qui sait ajuster le possible et le souhaitable.

Il faudra à ce propos, distinguer dans ce programme : les actions à court terme qui correspondent à la couverture de besoins immédiats le plus généralement exprimés, et les actions à moyen terme qui engagent l'avenir et ont valeur d'entraînement pour le milieu. Ces dernières seront à privilégier dans la mesure où elles seront vraiment porteuses d'avenir.

#### **Programme d'exploitation**

Le programme d'exploitation est l'insertion de l'exploitation dans le programme de développement.

Il doit :

— mettre en évidence les points faibles de l'exploitation ; déterminer parmi les améliorations proposées celles que l'exploitant peut réaliser ;

— en fixer les propriétés et les délais ; évaluer les investissements nécessaires et les modes de financement possibles ; appréhender les résultats escomptés ; prévoir le moyen de contrôle qui permettra à l'exploitant et au conseiller de suivre périodiquement l'évolution de l'exploitation et les résultats.

#### **ETAT ACTUEL DES REALISATIONS**

Trois groupements ont entrepris cette action en 1971-1972 : Villefranche, Montredon-Labessonnié, Tanus ; 284 exploitations ont été enquêtées.

Ces groupements sont actuellement en phase d'élaboration de programme.

Sept groupements ont réalisé l'enquête en 1972-1973 : Castelnau-de-Montmiral, Cadalen, Vielmur, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Puylaurens, Cuq, Toulza. Soit 528 exploitations enquêtées.

Habités à des actions individuelles, déterminées annuellement à partir de besoins pressentis, les groupements ont dû acquérir des attitudes d'analyse de situation, de recherche d'objectifs chiffrés, portant sur des actions localisées. De plus, il leur a été nécessaire d'intensifier le travail de recherche en groupe, donc de parfaire les techniques d'animation de réunion, dans le sens d'une participation plus importante des exploitants.

Si on peut constater que le mouvement est créé et que les actions entreprises dans certains groupements incitent les groupements voisins à les entreprendre, il n'en reste pas moins vrai que la FDGVA doit intensifier son aide aux groupements au niveau de la méthode.

Cette action doit être poursuivie en raison de l'importance du pouvoir mobilisateur qu'il provoque chez les agriculteurs qui acceptent d'y participer. Elle est également un moyen de concrétiser le programme départemental au niveau des programmes de GVA et des programmes d'exploitation.

Cet aspect doit en outre, inciter l'ensemble des organisations professionnelles à apporter leur concours à l'élaboration de ces programmes. Une politique de développement ne peut être efficace que dans la mesure où elle est élaborée en commun. Ce qui a été la règle sur le plan départemental doit le devenir sur le plan local.

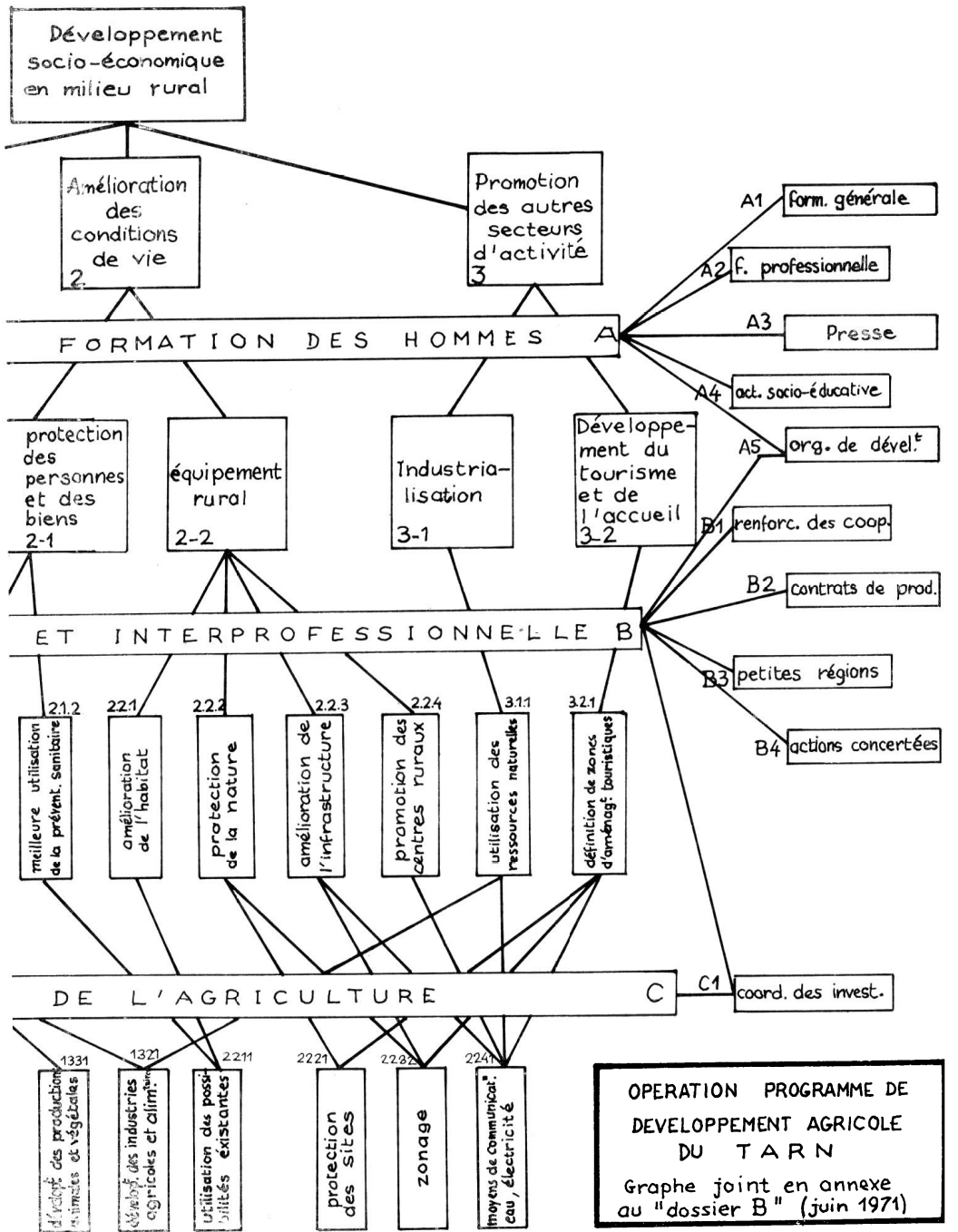
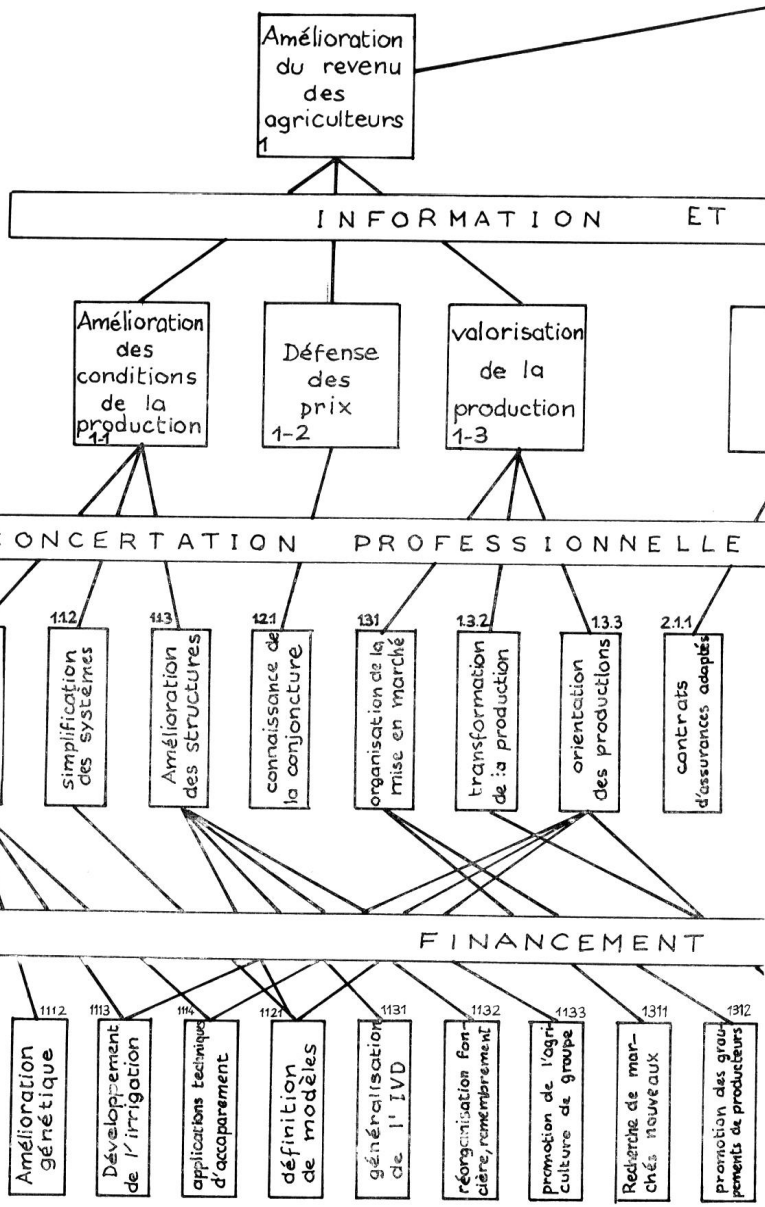
FINALITE

GRANDS OBJECTIFS

CONDITIONS

ACTIONS

MOYENS



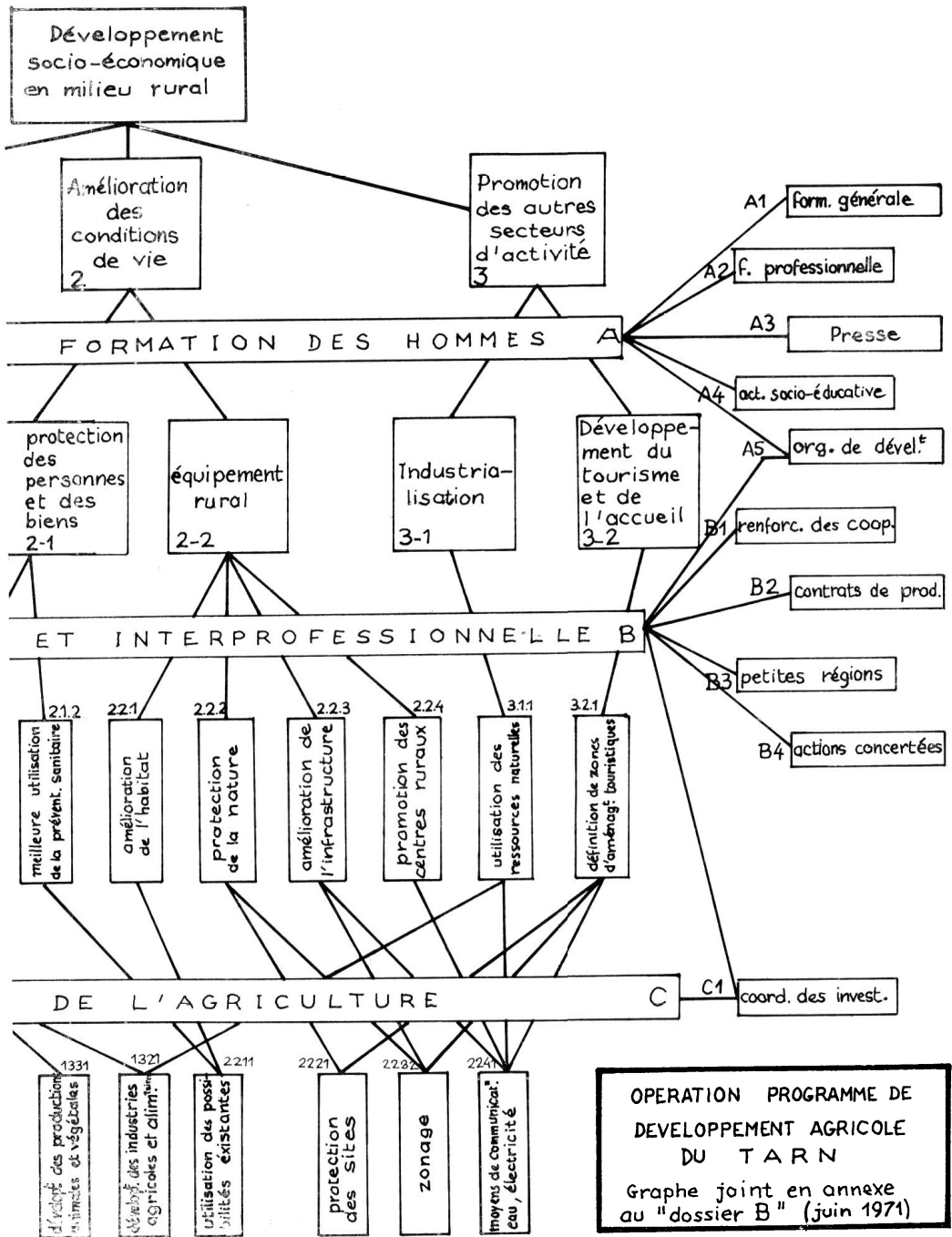
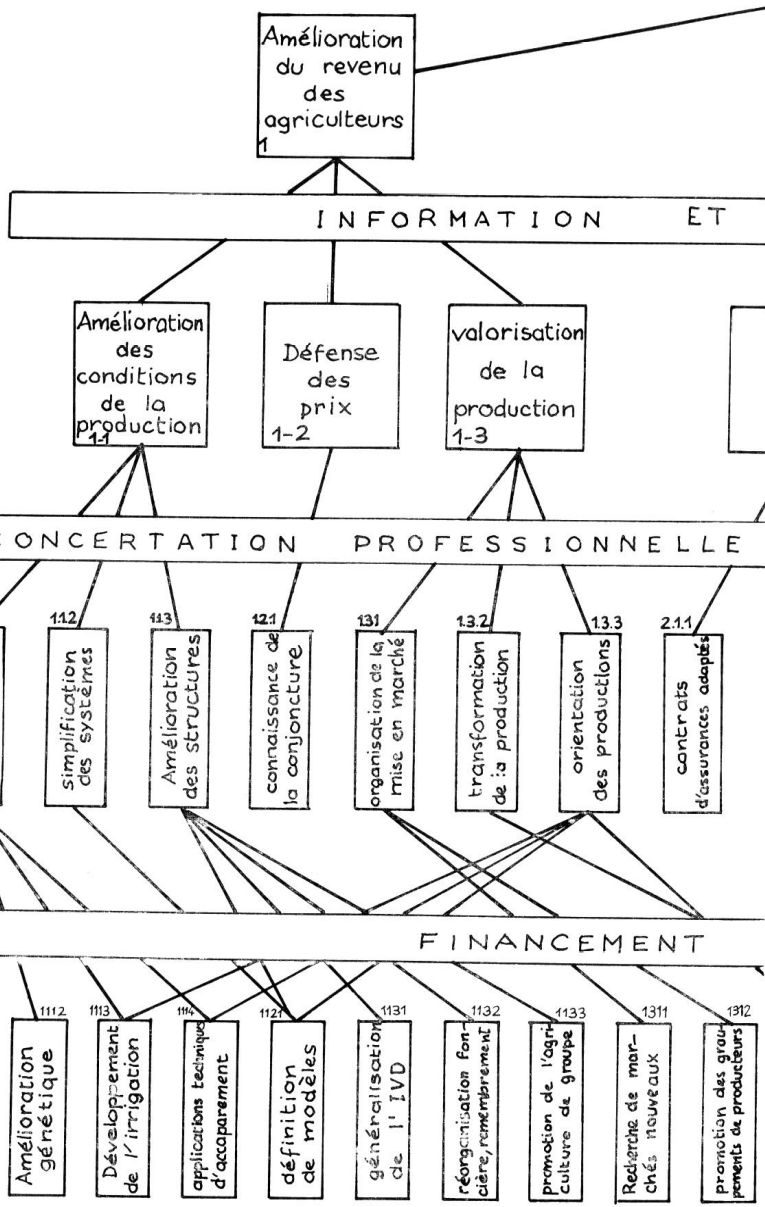
FINALITE

GRANDS OBJECTIFS

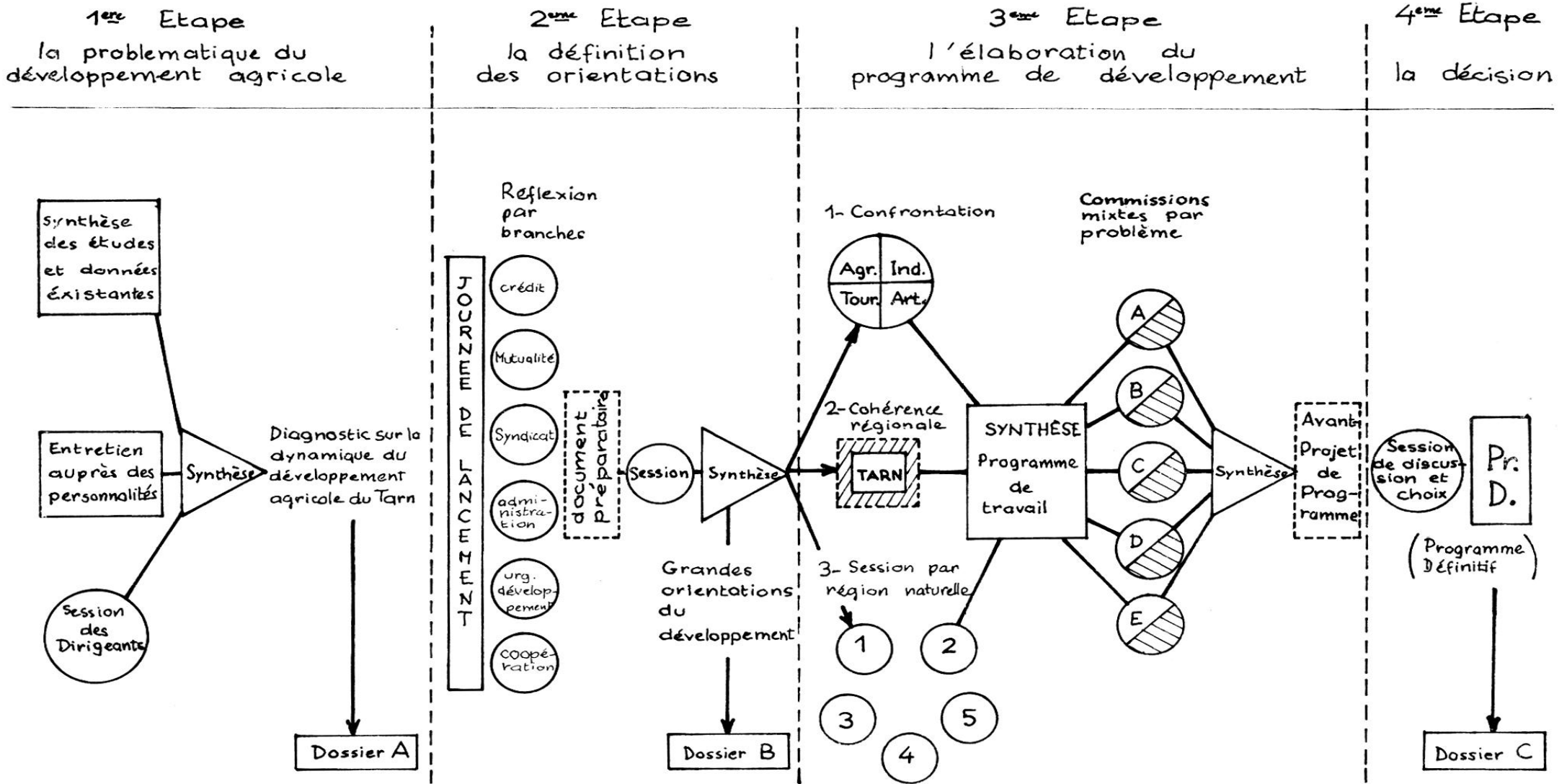
CONDITIONS

ACTIONS

MOYENS



# SCHEMA GENERAL DE L'ACTION TARN



Source : Chambre d'Agriculture du Tarn : Opération programme de développement agricole. bulletin de liaison SUAD et EUAÉ, n°8, novembre 1972.

# SCHEMA DE LA PREPARATION ET DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

